

Le projet d'établissement Du multi accueil « LA FARANDOLE DE LA PICARDIE VERTE »

1. PRESENTATION DE LA STRUCTURE

C'est un lieu d'accueil et d'éveil des jeunes enfants, âgés de 2 mois ½ à 5 ans révolus.

Elle offre un service de garde temporaire qui peut répondre à des attentes variées :

- *Le temps d'un rendez-vous ;*
- *Lors de tâches diverses (courses, travaux...);*
- *De démarches en cours (administratives, de formation, concours...);*
- *De travail à temps partiel, de période de stage ;*
- *De poursuite d'activités ou de loisirs ;*
- *Pour se ménager un temps de repos ;*
- *Pour la découverte d'autres jeux et activités d'éveil adaptés aux tout-petits ;*
- *Pour une première approche de la vie en collectivité préparant à la scolarisation ;*
- *Pour favoriser la socialisation.*

En fonction de ces diverses situations, la structure petite enfance de Grandvilliers peut vous proposer deux types d'accueil : un accueil occasionnel ou un accueil régulier.

Nous avons pour objectifs :

- D'offrir un service de garde ponctuelle aux parents
- De proposer un cadre et des activités favorisant l'épanouissement physique, psychologique et intellectuel de l'enfant
- De favoriser la rencontre et la socialisation par une approche progressive de la vie en collectivité
- D'accompagner, informer et soutenir les parents dans leur rôle éducatif.

A. L'EQUIPE

L'équipe éducative est constituée d'une éducatrice de jeunes enfants, responsable de la structure, d'une auxiliaire de puériculture et de deux auxiliaires petites enfances (une à temps plein puis une à 28h).

Elle assure l'accueil, la sécurité et les soins quotidiens des enfants (jeux, sommeil, repas..) pour favoriser leur éveil et leur développement harmonieux dans le respect du projet pédagogique.

- **Les valeurs et postures professionnelles**

- **Les valeurs**

Elles sont essentielles à une bonne pratique professionnelle. Le personnel se doit, pendant les temps de jeux, de repas, de soins, de faire vivre la socialisation en faisant appel aux notions de respect, d'autonomie, d'écoute, de règles et de limites, de sécurité physique, affective et matérielle.

- **Les postures professionnelles**

Elles se résument « au savoir être ». Chaque professionnelle se doit d'être dans son rôle auprès des enfants afin de transmettre au mieux les valeurs énoncées, et ce, en respectant une attitude commune éducative :

- être chaleureuse, souriante, à l'écoute,

- se rendre disponible,
- être attentive à l'état émotionnel de l'enfant,
- permettre à l'enfant de faire seul, l'encourager à progresser, le valoriser dans ses expériences,
- verbaliser ses actes pour que l'enfant puisse anticiper et participer,
- contrôler la tonalité de sa voix, ne pas parler au-dessus de la tête de l'enfant,
- se mettre à la hauteur et en face de l'enfant pour lui parler,
- poser des règles et des limites et s'y tenir,
- gérer ses propres émotions,
- savoir passer le relais.

➤ **Evaluation des pratiques**

Une réunion de travail mensuelle permet d'échanger sur les pratiques et les situations d'enfant, la mise en œuvre du projet d'établissement, la réflexion des projets à mettre en place.

La formation continue des agents, permet d'acquérir de nouvelles compétences.

Les entretiens individuels annuels, permettent une relecture de l'année précédente et de fixer les objectifs de travail de l'année à venir.

- **Les objectifs**

➤ **Permettre à l'enfant de se sécuriser**

Aider l'enfant à construire sa confiance de base en offrant des repères temporo-spatiaux sécurisés.

➤ **Apprendre à l'enfant à prendre soin de lui**

Mettre en place des soins physiologiques (hygiène corporelle, alimentation) tournés vers l'autonomie.

➤ **Donner à l'enfant des clés pour se repérer dans les relations**

S'identifier, lui faire découvrir la valeur de soi et la valeur de l'autre.

➤ **Permettre à l'enfant de découvrir, d'expérimenter, d'apprendre**

Offrir à l'enfant des conditions d'accueil, du temps et de l'espace où l'apprentissage ludique prédominera.

➤ **Inviter l'enfant à se socialiser**

Proposer à l'enfant des codes et des valeurs pour entrer dans la culture et l'apprentissage du langage.

➤ **Offrir un mode de garde aux parents**

Proposer aux parents des contrats d'accueil, garantissant une place réservée, et maintenir l'accueil ponctuel.

➤ **Assurer une continuité de prise en charge de l'enfant**

Accueillir l'enfant dans le respect des valeurs éducatives des parents.

B. PRESTATIONS D'ACCUEIL

La structure petite enfance a un agrément d'accueil de 16 enfants. Elle est ouverte les :

Lundis, mardis, jeudis
De 8h00 à 18h00.
Et les vendredis
De 8h00 à 17h00.

2. PROJET EDUCATIF ET SOCIAL

Ce projet a pour ambition de proposer un accompagnement de qualité pour le jeune enfant et sa famille tout en impliquant les parents, les enfants et les professionnels.

L'accueil à la structure petite enfance de Grandvilliers est ouvert à tous, il répond aux besoins liés au travail, à la formation mais aussi un « outil » de lutte contre l'exclusion, d'aide à la parentalité et d'aide à la socialisation.

Les formules proposées aux familles pour les enfants de 2 mois ½ à 5 ans révolus sont :

- Accueil de type régulier : accueil contractualisé sur un besoin exprimé à l'heure par jour, forfaitisé sur une durée convenue avec la famille.
- Accueil de type occasionnel : accueil répondant à des besoins ponctuels, non prévus à l'avance, et à la demande. Il n'implique pas de contractualisation entre la famille et la structure.
- Accueil d'urgence : situation particulière non prévue.

Accueil de l'enfant différent

Le multi accueil est ouvert à l'accueil d'un enfant différent jusqu'à ses 6 ans, c'est-à-dire présentant un handicap moteur et/ou mental. Le handicap nécessite souvent une prise en charge particulière qui s'effectue en collaboration avec les parents et les différents partenaires qui prennent l'enfant en charge à l'extérieur (CMP, kiné...).

Pour les enfants souffrant de maladies chroniques un projet d'accueil individualisé (PAI) peut être mis en place lorsque l'état de santé d'un enfant exige que nous adaptions sa vie en collectivité ou lorsque l'enfant peut avoir besoin d'un traitement d'urgence pendant son temps de présence au sein de la collectivité. Le PAI est avant tout une démarche d'accueil résultant d'une réflexion commune des différents intervenants impliqués dans la vie de l'enfant malade et le médecin référent de la structure.

• OBJECTIFS POURSUIVIS

Pour les enfants :

- offrir un lieu d'éveil et de socialisation,
- appliquer une pédagogie favorisant le bien être de l'enfant et son autonomie,
- assurer le confort de l'enfant par des soins d'hygiène,
- préparer l'enfant à l'école maternelle ou au centre de loisirs de façon progressive et agréable.

Pour les parents :

- proposer un lieu de paroles et de soutien à la parentalité,
- permettre aux parents d'avoir du temps à eux (pour des démarches administratives, rendez-vous, loisirs, courses, trouver un emploi ...)
- permettre une séparation progressive parents/enfant.

A. OFFRIR UN ACCUEIL « ADAPTE » ET DE QUALITE

L'attention de l'adulte à l'égard de l'enfant va avoir une influence sur la façon dont il se perçoit, se considère lui-même, se sent accepté et reconnu comme une personne qui peut être aimée et qui peut aimer. Cela participe à la construction de l'image de soi.

Il faut penser l'organisation de la collectivité pour qu'elle soit source d'enrichissement et non de frustrations voire de violence.

C'est en s'identifiant à ce qu'il a reçu de l'adulte qu'il va rencontrer les autres. L'écoute, l'attention de l'adulte à son égard vont modeler ses rencontres futures avec les autres. S'il a suffisamment été reconnu, considéré, respecté dans ses besoins, expressions, émotions, l'enfant sera alors à son tour capable de respecter, d'écouter, de coopérer avec l'autre.

Développer une attitude professionnelle qui se distingue et se différencie d'une relation parentale, c'est développer ses capacités d'attention et d'écoute à l'égard de chacun des enfants accueillis ; cela nécessite une disponibilité constante qui doit être soutenue par un travail d'équipe, des réunions et un travail d'observation.

La conjoncture actuelle et l'évolution de la société nous amènent à accueillir des enfants qui viennent régulièrement et d'autres plus occasionnellement, en sachant qu'il faut respecter les rythmes de chacun.

Plus l'accueil est temporaire, plus l'organisation de cet accueil et du travail des adultes doit être pensée, plus les repères temporels, spatiaux, la solidité du projet de vie doivent être travaillés pour compenser le roulement et les temps de présence découpés.

La structure d'accueil petite enfance de Grandvilliers met tout en œuvre pour offrir des conditions favorables afin de :

B. ACCOMPAGNER ENFANTS ET PARENTS A LA SEPARATION

Pour préparer enfants et parents à la séparation, il faut tenir compte des besoins, du développement et de l'éveil du jeune enfant en respectant les différences de chacun.

Au cours de ses trois premières années, pour construire son identité, l'enfant a besoin :

- **de sécurité affective** : il est nécessaire pour le tout petit de prendre appui sur un lien significatif avec les adultes qui prennent soin de lui, en prenant en compte la notion de personnes de référence, de personnes relais et du rôle des soins dans la prise de conscience de soi et la construction de son image personnelle.
- **de stabilité** : l'enfant a besoin de stabilité dans le temps, dans l'espace pour pouvoir se situer et prendre part à son développement.
- **d'être actif et acteur** : pour trouver sa place au niveau du groupe et des adultes, l'enfant doit pouvoir participer activement aux différents moments de la vie quotidienne.
- **de confiance en soi** : en prenant conscience « qu'il est capable de », l'enfant développe son sentiment de compétence.

Il fait l'expérience de la séparation à une période de son développement où il n'a pas encore beaucoup de moyens à sa disposition pour y faire face car il n'a pas encore suffisamment intériorisé la relation avec ses parents pour vivre sans eux.

Pour cela, il a besoin :

- que le déroulement de la journée se fasse dans un ordre régulier et selon un rituel qui lui permette d'anticiper ce qui lui arrive, tout en maintenant repère et stabilité.
- que les soins, dans toutes leurs dimensions (hygiène, éducation et relationnel), qu'il reçoit soient agréables, l'aident à se sentir bien dans son corps et qu'il soit partenaire actif.

Mais il est aussi nécessaire qu'une période d'adaptation, indispensable pour une séparation progressive, ait lieu. Une période d'adaptation progressive sera proposée aux parents afin que leur enfant s'habitue doucement aux lieux, au personnel et à ses nouveaux camarades. Les modalités du temps d'adaptation seront déterminées avec les parents en fonction de leurs disponibilités et en tenant compte des réactions de l'enfant afin de garantir son bien-être.

C. FAVORISER LA SOCIALISATION DE L'ENFANT

La socialisation est le respect des autres et des règles de vie. L'échange, le partage, la prise en compte de l'autre, l'envie d'avoir des échanges satisfaisants en sont des expressions.

Favoriser la socialisation de l'enfant, c'est :

- favoriser l'individualisation de la prise en charge et assurer à chaque enfant sa place dans le groupe,
- limiter la taille des groupes lors des activités et aménager l'espace pour répondre aux besoins de chacun,
- accompagner progressivement l'intégration des règles de la vie en collectivité.

La socialisation est un processus complexe pour le jeune enfant qui, face à une règle, un interdit, va se trouver partagé entre l'affirmation de ses volontés, de ses choix, de découvrir, connaître l'environnement, d'expérimenter ses capacités motrices (toucher, explorer, grimper) et la nécessité de se conformer aux limites apportées par les adultes au risque de penser qu'il peut perdre leur considération, leur affect.

Ces conflits intérieurs vont exister jusqu'à ce qu'il découvre qu'il peut se soumettre à une loi sans perdre son identité. L'adulte amène l'enfant à s'exprimer, il donne du sens aux signaux de l'enfant. Il l'écoute, l'accompagne, traduit en mots les expressions corporelles et assure une présence et une disponibilité.

C'est à travers ses toutes premières expériences de socialisation que l'enfant va être initié à la communication avec autrui.

L'équipe éducative a donc un rôle important à jouer pour élaborer les fondements de l'être en devenir qu'est le petit enfant, en collaboration avec les parents qui restent leurs premiers éducateurs.

D. FAVORISER L'AUTONOMISATION DE L'ENFANT

L'autonomisation est la base et le but de l'éducation, c'est amener l'enfant à être entrepreneur de sa propre vie. C'est essentiel.

L'autonomie c'est être capable de faire avec l'aide, puis sans l'aide de l'adulte. L'adulte ne fait pas à la place de l'enfant. C'est aussi amener l'enfant à faire ses propres choix.

L'autonomie est à relier aux cadres, limites, frustrations. Les enfants sans limites les cherchent en provoquant de manière de plus en plus voyante l'adulte qui doit les poser.

C'est l'acceptation du renoncement à certains désirs immédiats.

Poser les limites n'est pas à confondre avec l'autoritarisme, il faut maintenir la possibilité de faire des choix.

Favoriser l'autonomisation de l'enfant, c'est l'amener à avoir conscience de soi. Pour cela il faut qu'il puisse se séparer et sortir de la relation fusionnelle qui l'unit à ses (ou son) parents au tout début de sa vie. L'acquisition du « non », puis du « moi » et enfin du « je » signe cette évolution.

Pour l'aider dans ce processus, il faut le nommer, lui parler directement, s'adresser à lui individuellement verbalement et par le regard (ne pas s'adresser qu'au groupe entier).

Il est important que l'enfant ait envie de grandir, de faire seul et de prendre des initiatives. Un climat de confiance qui le sécurise et la disponibilité de l'adulte l'aideront dans ce sens. La présence rassurante de l'adulte, des interactions adulte/enfant de qualité encouragent l'enfant.

L'enfant a également besoin de repères dans l'espace, dans le temps (les rituels), et d'une stabilité relationnelle. En expliquant à l'enfant ce qui lui est fait, on lui permet d'anticiper et de répondre à sa manière en participant.

Prendre le temps d'observer l'enfant permet de suivre son évolution. Les échanges avec les parents aident à comprendre comment il vit à la maison pour adapter les propositions au sein du multi accueil.

Quelques règles et limites fermement garantissent un environnement sécurisant.

E. ACCOMPAGNER LES PARENTS DANS LEUR ROLE

Devenir parents est un processus complexe qui les pousse à s'ajuster aux demandes de leur enfant à travers les attentes, les craintes qu'ils éprouvent et les exigences qui les habitent à son égard.

Ce processus est marqué par l'histoire personnelle de chacun, du couple, par ce que l'enfant apporte de sa personnalité propre et par les interactions qui vont se nouer entre eux dans un mode de rencontre unique.

Certains parents ont besoin de confier leur enfant, certes, mais aussi besoin de partager avec d'autres, d'être accompagnés dans leur parentalité.

C'est pourquoi accueillir un enfant c'est aussi accueillir ses parents : cela implique la nécessité d'une période de préparation, d'adaptation, de transmissions et d'échanges.

F. LA PLACE DES PARENTS

Nous accordons une place importante au travail avec les parents et souhaitons faire évoluer nos relations avec eux. Ainsi, à travers plusieurs événements annuels, nous organisons des moments d'échange et de partage, pour apprendre à se connaître et maintenir le lien autour de l'enfant. D'une manière générale, la collaboration avec les parents est au centre de nos préoccupations et nous souhaitons la renforcer dans nos futurs projets.

Il est important pour les parents de prévoir 5 min d'avance quand ils viennent chercher leur enfant : il est nécessaire de pouvoir échanger sur sa journée ou son temps de garde avec le personnel éducatif.

• La participation aux différents temps festifs

Les parents sont conviés à participer aux moments festifs organisés par le multi accueil, comme par exemple la projection de photos en fin d'année scolaire, le goûter de Noël, l'accompagnement des enfants lors d'une sortie à l'extérieur.

• L'aménagement du hall d'accueil

Pour tenir les familles informées des événements liés au multi accueil, l'équipe appose régulièrement des affiches dans le hall et à proximité de la porte de la salle de jeux. C'est l'occasion pour les professionnels, de faire partager les projets et les sorties : spectacle de Noël, semaine du goût, carnaval...

• Les transmissions parents/professionnels – professionnels/parents

Pour nous, les transmissions sont un moment particulier que nous souhaitons distinguer du temps d'accueil. Elles ont pour objectif de faire le relais entre ce qu'il se passe dans la sphère familiale et ce qu'il se passe dans la sphère de la collectivité. Ce qui est essentiel c'est la continuité des informations pour que l'accompagnement du jeune enfant perdure dans la journée, puis au fil de l'année.

Les transmissions du matin permettent aux professionnelles de prendre des informations sur la nuit, la semaine que l'enfant vient de passer (pour un enfant qui ne vient qu'une fois par semaine par exemple). Les échanges, sont la plupart du temps, basés sur le rythme de l'enfant, ses besoins primaires. C'est aussi l'occasion d'échanger sur l'enfant dans sa globalité : « il revient d'une semaine de vacances chez ses grands-parents qu'il ne voit pas souvent, et depuis il ne veut plus dormir... ».

Ce genre d'informations est essentiel pour l'équipe qui va pouvoir poursuivre l'observation et s'adapter aux réactions de l'enfant.

Les transmissions du soir permettent aux parents d'avoir une continuité sur la journée que l'enfant vient de passer en collectivité. Le plus souvent il y a les « basiques » (manger/dormir/éliminer), mais il est aussi intéressant d'ajouter le jeu, la découverte, les attitudes, les apprentissages du langage, les intérêts pour tels ou tels jeux... Elles permettent de faire le lien pour l'enfant qui entend ce qu'on dit sur sa journée : le parent et le professionnel incluent dans la discussion l'enfant, leur centre d'intérêt commun.